



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MISSION PERMANENTE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

57

Conseil des Droits de l'Homme 20^{ème} session de l'Examen Périodique Universel (EPU) Examen de la Gambie

Monsieur le Président

La République Démocratique du Congo accueille avec joie la Haute délégation de la République sœur de la Gambie, venue nous présenter son deuxième rapport dans le cadre de l'Examen Périodique Universel.

Nous nous réjouissons du contenu de ce rapport qui nous révèle des avancées substantielles en matière de politique des droits de l'homme depuis l'exercice de 2010 tout en montrant les difficultés rencontrées dans l'application des certaines recommandations suggérées lors du premier examen.

Ma délégation salue les efforts considérables investis dans la politique de l'enfance et de la femme. Les problématiques relatives à la scolarisation de l'enfant, et celles concernant le statut citoyen et social de la femme connaissent depuis ces dernières années une attention soutenue des autorités de la Gambie, par l'entremise du dynamisme du Département de la Protection sociale.

La politique de la justice, dans l'optique de rapprocher les tribunaux à la portée géographique et à l'accès socio-matériel de tout justiciable, a connu une véritable révolution institutionnelle dans le cadre du plan de développement de 2010-2020.

Tout étant toujours perfectible dans toute action politique, nous recommandons aux autorités de la Gambie :

1. d'intensifier la politique de réintégration sociale des enfants abandonnés et déscolarisés ;
2. d'accorder des moyens supplémentaires à la Commission nationale pour les réfugiés afin de faciliter leur intégration, et mieux organiser leur protection juridique.

Je vous remercie, monsieur le Président.

Par Sébastien MUTOMB MUJING
Chargé d'Affaires a.i.